

Compte rendu Apéro Citoyens 2 octobre 2025 : captages d'eau de Vaour

Quel avenir pour les anciens captages d'eau de Vaour

Les anciens captages de la commune ne sont plus utilisés pour alimenter le réseau depuis août 2022 et l'interconnexion avec Penne.

L'eau potable du village vient du Castellet, les autres captages ne peuvent servir à la consommation humaine car non traitée.

- **Captage de Magné** : les pompes sont toujours en place mais les conduites ont été coupées à la sortie (sur demande de l'ARS), le pressostat, et un régulateur d'intensité sont à prévoir (coût entre 3 000 et 5 000€), les collecteurs ont été fermés, il reste les 6 puits et une bache de pompage et il serait possible de les équiper d'une pompe pour remonter l'eau destinée à un usage agricole. Même en cas de faible pluie, le puits se remplit grâce à une résurgence. D'après Jeff, ce captage se bouchait régulièrement.
- **Captage de la Verrerie Basse** : il y a encore les canalisations qui amenaient l'eau jusqu'au château d'eau de la Commanderie. La modification des pompes est nécessaire, il reste les 7 puits et une bache de pompage de 12 m³. La station de pompage a été neutralisée mais est toujours présente. Pour recréer un réseau de distribution des gros travaux sont nécessaires mais il est possible d'aller pomper directement dans la bache pour remplir une tonne à eau par exemple. Il faut réfléchir à l'équipement à mettre en place, s'il s'agit de pompes personnelles, si c'est la mairie qui s'en charge auquel cas il faudra travailler sur le coût et le tarif de cette eau, qui y a accès et comment la répartir équitablement.

L'entretien du maillage de puits et drains en toile d'araignée demande un passage d'une journée tous les mois. Jeff ne pourra pas s'en occuper, il faudra que les usagers le prennent en charge. La mairie accepte de mettre les captages à disposition mais pourra les récupérer si besoin.

- **Captage du Rivatou** : il est possible de prendre de l'eau depuis le robinet du lavoir. Un des deux châteaux d'eau de la Commanderie sert de stockage (60 m³) en cas d'incendie, allant avec le projet d'installation d'une borne à incendie au niveau du nouveau cimetière. Cette eau est rejetée par le chlorateur, propre, mais ne peut être remise dans le réseau d'eau potable.

Jeff l'a détourné vers l'ancien château d'eau de la Commanderie plutôt que de la laisser se perdre (environ 1,5 m³ par jour)

L'ARS interdit l'utilisation de cette eau des captages, elle demande abandon et destruction des anciens captages tout en demandant une solution de secours en cas de problème sur le réseau potable actuel (coupure électrique, panne des pompes, pollution de la source).

Ces captages peuvent toujours servir et pour la mairie il n'est pas question de les détruire.

Aujourd'hui ils sont à l'abandon, ils ne font plus l'objet d'un entretien régulier. **Pour les remettre en route il y a un gros travail de remise en état à prévoir.** Ils ne sont pas considérés comme potables car non entourés d'un périmètre de sécurité (aussi coûteux à mettre en place que la connexion avec Penne)

Jeff a déjà à peu près chiffré le projet et recensé les besoins et travaux pour une remise en service.

La compétence Eau ira bientôt à la 4C, qui a déjà la compétence assainissement. Penne et Vaour défendent la compétence Eau (technique et administrative), volonté de ne pas laisser cette gestion aller dans le privé.

Le problème vient l'été lorsqu'il y a le plus de demande et le débit le plus faible. Les captages prennent source dans le grès, alimentés par les eaux de pluies, la nappe risque de se tarir s'il y a un pompage quotidien. En août 2022 la source de la Magné s'est tarie du mois d'août jusqu'à la fin de l'année alors qu'elle donnait 16 m³ /jour. Il y avait déjà des problèmes en 2003, il faut peut être envisager de rallonger les drains pour aller capter l'eau plus en profondeur.

Le captage du Rivatou semble le plus constant mais a un faible débit.

Le **Bureau de Recherches Géologiques et Minières** (service public) recense les puits et les différents captages présents sur une zone précise, ils accompagnent leurs recherches de coupes géologiques pour étudier les fluctuations des niveaux d'eau et voir s'il y en a de garde.

L'idée n'est pas de faire de gros investissements et gros travaux sur ces circuits, sauf initiatives privées.

Il faut maintenant **créer un groupe de travail citoyen**, pérenne au delà des mandatures, prendre des renseignements auprès de la Chambre d'Agriculture. La commission Eau peut aussi aider à avancer sur ce sujet mais elle manque de membres et d'énergie.